

Avis voté en plénière du 13 juin 2017

# Les fermes aquacoles marines et continentales : enjeux et conditions d'un développement durable réussi

## Déclaration du groupe de la Mutualité

Les produits issus de l'aquaculture représentent aujourd'hui une part importante et en progression forte de la consommation de produits aquatiques.

Or, comme le constate l'avis, le secteur ne décolle pas dans notre pays et oblige ainsi la France à importer 86 % de ses besoins.

Au-delà des questions économiques et de gouvernance du secteur, l'aquaculture pose un certain nombre de problèmes environnementaux et sanitaires.

L'avis réaffirme l'importance de l'enjeu que représente la qualité des milieux naturels et en particulier des ressources aquatiques ainsi que la maîtrise d'une alimentation destinée à l'aquaculture de proximité et de qualité.

La sécurité sanitaire constitue pour le groupe de la mutualité une priorité. La formation des acteurs du secteur, l'information aux consommateurs et la traçabilité des produits constituent des axes forts pour développer une aquaculture locale qui respecte un cahier des charges significatif de qualité des produits.

Le scandale du saumon d'élevage norvégien est révélateur d'un modèle productiviste qui menace la santé des consommateurs et pollue les écosystèmes par une utilisation intensive de pesticides et une concentration excessive des poissons.

En ce qui concerne les élevages à vocation santé, deux sujets sont pour nous particulièrement intéressants.

Premièrement, l'avis souligne la nécessité de réunir les conditions d'une exploitation durable et labellisée de la spiruline utilisée en complément alimentaire ou dans la fabrication de cosmétiques. L'importation massive de spiruline en France ne répond pas aujourd'hui aux attentes en termes de qualité et de transparence de la production, raison pour laquelle le projet d'avis privilégie une production locale et certifiée, ce que nous partageons.

Deuxièmement, l'élevage des vers marins constitue pour notre groupe une innovation sociale, technologique et médicale majeure, s'agissant de la production d'hémoglobine. La recherche et la fabrication de sang « universel » pourrait répondre aux besoins mondiaux qui s'élèvent en millions

de litres de sang par an. C'est pourquoi le groupe de la mutualité soutient tout développement de cette activité.

Au-delà de l'aspect sanitaire, l'aquaculture représente aujourd'hui une nécessité alimentaire.

Le développement de la filière aquacole française doit reposer sur les trois piliers du développement durable à travers un modèle économique et des emplois pérennes, associant les acteurs locaux, préservant la qualité des milieux naturels et assurant la sécurité sanitaire des consommateurs.

C'est l'objet de cet avis que le groupe de la mutualité a voté.